

COMPTE-RENDU du conseil d'école du 29 juin 2020 de l'école élémentaire du Clos Joury de Le Rheu

Personnes présentes :

Représentants de la municipalité :

M. Lesné, adjoint aux affaires scolaires

Mme Salmon, responsable de site des services périscolaires

Enseignants :

Mme Bonfils, Mme Sohier, Mme Mahéo (enseignante et directrice), Mme Houssay, Mme Maréchal, Mme Brune, Mme Biteau, Mme Gougeon, M. Huon, M. Poislane

Représentants des parents d'élèves :

Claire THIRE, Michaël MARANGONI, Emilie RENAULT, Maryvonne PASCO, Gwénael HAMON, Laurence BEAULIEU, Anita BIZEUL, Mathieu PLAS, Christelle CHOUAREN, Vanessa VADELEAU

Personnes excusées :

M. Bouloux, Maire de Le Rheu

Mmes Tebessi et Pitois, conseillères municipales

M. Carlo, Directeur Général des Services de la mairie de Le Rheu

Mme Louvel, Inspectrice de l'Education Nationale

Mmes Bartoletti, Guillerme, Rouat, et M. Rouault enseignants

Mme Houix, Mme Parois, Mme Rault, M. Sallet, Mme Bouquet et Mme Duclos, représentant.e.s de parents d'élèves

Le secrétariat de séance est assuré par : Mme BITEAU	Conseil débuté à : 18h00
--	--------------------------

La directrice commence par remercier les différents membres pour leur présence dans le respect des gestes barrières. La salle a été installée pour permettre la présence de tous en garantissant la sécurité sanitaire.

Elle précise que dans le contexte du report du deuxième tour des élections, seul M. LESNE, adjoint aux affaires scolaires, est présent ce soir. Il représente la municipalité. La situation particulière n'a pas permis de préparer le conseil d'école comme habituellement, certaines interrogations et questions soulevées mériteront peut-être un délai de réponse.

Elle informe des changements d'affectation des personnels dans l'école pour la prochaine année scolaire :

- après une année en tant que faisant fonction, Marie MAHEO a été affectée sur le poste de direction à titre définitif

- Marie GOUGEON quitte le poste provisoire qu'elle occupait pour l'école de Talensac

- Lucille PESTRE, Catherine BARTOLETTI, Cyrielle GUILLERME, Margot ROUAT et Sylvain ROUAULT qui déchargeaient Marie MAHEO, Laurence BRUNE, Stéphanie MARECHAL et Armelle HOUSSAY ne seront probablement pas présent.e.s à la rentrée prochaine.

Les affectations sur les temps de décharges auront lieu dans le courant de l'été.

● Approbation du compte-rendu du deuxième conseil d'école

La directrice soumet le compte-rendu du deuxième conseil d'école du 11 février 2020 à l'approbation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

● Gestion de la crise sanitaire (organisation pédagogique et matérielle, protocole sanitaire, rythme scolaire, etc.)

L'équipe souhaite revenir sur les grandes étapes de la gestion de la crise sanitaire à l'école.

1 – Fermeture de l'école à partir du lundi 16 mars suite à l'annonce présidentielle du 12 mars

Suite à la fermeture de l'école et au confinement général qui a suivi quelques jours plus tard, l'enseignement à distance s'est mis en place sous différentes formes, le plus souvent en passant par les adresses mails que nous utilisions déjà pour communiquer avec les familles. Certains enseignants ont utilisé des outils complémentaires (site de l'école, Padlet, Espace école, classe virtuelle) à la mesure des moyens et des connaissances numériques personnels dont ils disposaient.

A l'avenir, en cas de nouveau confinement, l'Espace école, accessible aux familles par le service Educonnect avec des identifiants et mots de passe de connexion personnels, sera privilégié. C'est pour cette raison que, dans les documents de préparation de la rentrée, nous avons de nouveau communiqué aux familles la procédure pour l'activer. En cas de difficultés, les familles ne parvenant pas à activer leur compte Educonnect seront invitées à adresser un mail à l'adresse de l'école ecole.0352324L@ac-rennes.fr pour signaler le problème et qu'il puisse être résolu.

Certains élèves se sont éloignés de l'école mais seulement quelques uns ont été en rupture scolaire importante (un ou deux par classe).

Marie-Paule PIROT, enseignante du RASED, a pu continuer à assurer un suivi individuel à distance pour les élèves fragiles de CP et de CE1 dont les familles ont accepté d'utiliser des applications de communication audiovisuelle.

4 ordinateurs portables, qui avaient été donnés par la société Orange, ont pu être configurés par M. TOUFFET, l'informaticien chargé de la gestion du parc informatique de la municipalité. Ils ont été prêtés à des familles qui ne disposaient pas de matériel numérique. Ils ont pu être utilisés par 8 élèves.

Pendant cette période de 6 à 7 semaines de fermeture, les enseignants des écoles publiques et les personnels municipaux des écoles se sont mobilisés et relayés pour assurer un accueil des enfants des personnels soignants et prioritaires. Cet accueil a concerné des groupes d'élèves entre 3 et une dizaine d'enfants chaque jour entre le 16 mars et le 12 mai.

Les parents sont satisfaits de la continuité pédagogique mise en place et de la réactivité de l'équipe enseignante dans cette période inédite qui a nécessité des adaptations pour tous. Ils ont particulièrement apprécié l'utilisation des Padlets qui ont permis aux enfants de rester en lien avec les autres enfants et avec l'enseignant.e. Ils remercient les enseignants.

Ils sont soucieux des familles qui ont souffert de la fracture numérique. La directrice indique que des ordinateurs ont pu être prêtés à toutes les familles qui ont signalées des difficultés.

Elle indique que les principales difficultés rencontrées pour les familles concernaient les imprimantes. Si l'école disposait d'ordinateurs portables à prêter aux familles, il n'a pas été possible de prêter des imprimantes. En revanche, des permanences ont permis d'assurer une distribution de documents papier pour les familles concernées. Le service DOCAPOSTE n'a pas été utilisé par les enseignants car il était très limité (3 feuilles recto-verso) et ne pouvait être géré que par la directrice de l'école.

2 – Réouverture progressive de l'école à partir de la semaine du 11 mai suite à l'annonce présidentielle du 13 avril et dans le cadre du protocole sanitaire du 5 mai

Nous souhaitons tout d'abord remercier :

- Mme Louvel, Inspectrice de l'éducation nationale, pour son aide et son soutien
- la municipalité pour son soutien et sa confiance dans la gestion de la réouverture progressive des écoles
- les personnels des services techniques pour leur aide au moment de la mise en place des marquages au sol à l'extérieur et à l'intérieur des locaux scolaires et leur soutien dans la réorganisation des classes
- l'ensemble des personnels périscolaires et des services d'entretien pour leur mobilisation dans un contexte très difficile, en particulier Ghislaine SALMON, la responsable de site des services périscolaires.

M. Lesné remercie l'équipe pour la mise en place de la coordination efficace. Il précise qu'il a fallu recruter des personnels supplémentaires pour l'accueil périscolaire.

Ghislaine Salmon remercie aussi l'équipe pour la collaboration des enseignants dans la mise en place du protocole.

Toutes ces personnes et ces partenaires ont participé avec une volonté et une énergie commune à la grande réorganisation qu'il a été nécessaire d'effectuer très rapidement pour permettre l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles dès le jeudi 14 mai.

Entre le 11 mai et le 15 juin, la fréquentation de l'école était facultative.

Elle s'est organisée pour les élèves, à partir de la GS, dont les parents souhaitaient leur retour à l'école. Ce retour s'est fait sur la base d'une alternance décidée collectivement par la municipalité, l'Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Louvel, et les directrices des écoles. La plupart des enfants étaient présents 2 jours par semaine. Seuls les enfants de personnels soignants et prioritaires étaient accueillis 4 jours par semaine.

73 % des élèves ont ainsi été accueillis à partir du 14 mai.

L'organisation des horaires scolaires a été modifiée et le mercredi a été vaqué pour faciliter l'organisation de l'alternance, la continuité de l'enseignement à distance et le nettoyage des locaux.

Les enseignants tiennent à signaler que ce rythme a été apprécié et a permis aux enfants, surtout ceux présents 4 jours par semaine, d'être moins fatigués et donc plus disponibles aux apprentissages grâce à la pause du mercredi matin.

L'ensemble de l'équipe enseignante réaffirme sa volonté de ré-évoquer la question des rythmes avec l'équipe municipale réélue hier. Nous avons déjà fait part de notre déception sur le choix de maintenir le rythme actuel de 4 journées et demi. Lors du dernier conseil d'école du mois de février, Mme Tebessi disait regretter l'absence de consensus sur cette question entre la municipalité et les enseignants. Elle indiquait que des discussions pourraient avoir lieu dans le cadre de l'évaluation de l'organisation des rythmes scolaires. Nous souhaitons avoir confirmation de cette perspective d'ouverture d'un réel dialogue et souhaitons que les parents soient réinterrogés sur cette question après l'expérience lors de cette dernière période d'une organisation sur 4 journées de classe et le mercredi vaqué.

M. Lesné réaffirme que la municipalité reste ouverte au dialogue et que la question sera discutée à partir de la rentrée prochaine.

Il précise que les autres écoles de la commune ont également évoqué cette question des rythmes scolaires et souhaitent également qu'elle soit rediscutée.

M. LESNE précise qu'un changement de rythme s'inscrirait dans une démarche cadrée par l'Inspection académique et qu'en aucun cas celle-ci ne pourrait se faire pour la rentrée de septembre 2020. Un changement ne pourrait intervenir que dans le cadre d'une anticipation d'une année.

Nous notons que depuis la semaine du 11 mai, l'entretien plus fréquent des locaux, aussi bien des sanitaires que des classes, des couloirs et des halls, ont permis de travailler dans des espaces très propres.

Sans envisager de maintenir de telles conditions de propreté, il serait souhaitable de renforcer le ménage dans les sanitaires et de prévoir des temps de nettoyage en cours de journée pour assurer une meilleure hygiène.

En effet, en période ordinaire, les 6 sanitaires et 6 lavabos du bâtiment 1 sont utilisés par les 230 élèves de l'école pendant les temps de récréation, la pause méridienne et le soir et sont particulièrement sales. Ce problème a été régulièrement évoqué et il serait souhaitable de maintenir plusieurs temps de nettoyage au cours de la journée quand le protocole de nettoyage des locaux s'allégera.

M. LESNE note cette demande qui est appuyée également par les parents d'élèves.

3 – Réouverture de l'école pour tous les élèves le 22 juin suite à l'annonce présidentielle du 14 juin et dans le cadre du protocole sanitaire allégé du 17 juin

A partir du 22 juin, la fréquentation de l'école est redevenue obligatoire. Nous avons accueilli 95 % des élèves pour les deux dernières semaines. Cet accueil est particulièrement complexe du fait des contraintes fixées par le protocole sanitaire.

Dans les classes, les distances d'1 mètre – ou de la plus grande distance possible - entre chaque élève entraînent des organisations spatiales très rigides et limitent les déplacements des élèves.

Les temps dédiés à l'hygiène (lavage des mains et passage aux toilettes) sont très importants : environ 20 à 25 minutes par groupes pour chaque passage.

Heureusement, la météo a été plutôt clémente depuis la réouverture de l'école, ce qui a permis de gérer plus facilement l'attente des élèves à l'entrée et à la sortie des classes.

Si les contraintes sanitaires devaient se poursuivre, nous souhaiterions que soit étudiée la possibilité d'installer des lavabos à l'extérieur des bâtiments, soit au niveau des entrées extérieures des classes, soit à l'extérieur dans les différentes zones délimitées dans la cour.

Depuis le 22 juin, 5 % des élèves, soit 11 élèves, ne sont toujours pas revenus à l'école malgré l'obligation scolaire et les incitations de l'équipe enseignante. Pour la plupart, les non-retours sont causés par la crainte d'une contamination. Dans quelques cas, il s'agit d'une mesure de protection d'un membre de la famille considéré « à risque ». Nous serons particulièrement attentifs à ces élèves à leur retour.

La grande majorité des élèves qui sont revenus sont très contents de leur retour. La réouverture des écoles a été très positive malgré des organisations pédagogiques plus complexes et limitées (le travail de groupes n'est pas possible par exemple). Les élèves plus grands, notamment les CM2, sont cependant frustrés de n'avoir pas pu participer aux temps forts habituels (journées sportives...) pour leur dernière année de scolarité à l'école élémentaire.

Elle a permis aux enseignants de faire un bilan des acquis des élèves et permettra d'adapter au mieux les apprentissages l'année prochaine et de soutenir les élèves fragilisés par la situation dès le mois de septembre prochain, avec le soutien des enseignants spécialisés du réseau d'aide (RASED).

Deux stages de réussite vont avoir lieu entre le 24 et 28 août à raison de 3h tous les matins pendant cette semaine, soit 15h au total. 6 élèves entrant en CE1 et 5 élèves entrant en 6ème en

bénéficieront. Ils seront encadrés par Mmes Bonfils et Biteau. Le dispositif « vacances apprenantes » ne sera pas mis en place dans l'école cet été.

Nous tenons à indiquer que nous avons dû nous adapter rapidement tout au long de ces étapes et que cela n'a pas toujours été simple. Nous remercions chaleureusement les familles pour leur compréhension des délais très courts dont nous avons disposés pour leur communiquer les conditions d'accueil à l'école. Les parents notent le bon respect des règles par les enfants et saluent le travail des personnels qui ont réussies à faire respecter les règles sanitaires sans créer de stress chez les enfants. De même, les enseignants remercient les familles pour leur implication dans l'explicitation des règles à respecter.

Nous espérons que l'évolution de la situation sanitaire permettra de meilleures conditions d'accueil à l'école à la rentrée de septembre. Nous aurons plus d'informations dans les prochaines semaines sur les perspectives envisagées.

Quelques soient les conditions de la rentrée et du déroulement de la prochaine année scolaire, nous serons bien mieux préparés si nous devons faire face à un nouveau confinement. L'apprentissage des règles d'hygiène et les habitudes de lavage régulier des mains auront certainement des effets positifs sur la diffusion de l'ensemble des virus dans l'école.

Bilan périscolaire sur la période du 3ème trimestre présenté par Mme SALMON

Mme SALMON présente un bilan de l'accueil périscolaire. Le temps du midi est fréquenté par 135 élèves environ, celui du soir par 50 élèves en moyenne.

Le personnel de l'équipe périscolaire a adapté des outils d'accueil en proposant des animations différentes.

Le projet « brouette », proposé par les jardins de Brocéliande à Bréal sous Montfort, a été maintenu. La brouette sera exposée la semaine prochaine aux jardins de Brocéliande et une entrée gratuite sera accordée aux participants au projet. Les familles sont invitées à se rendre sur place.

Le principe de limitation du brassage des groupes a été retenu dans l'organisation des services périscolaire : chaque groupe d'enfants déjeune dans sa classe sous la surveillance d'un adulte.

M. LESNE précise que c'est pour cette raison également que le service d'accueil du matin n'a pas pu être mis en place : il aurait entraîné un mélange des différents groupes classes.

● Santé et sécurité

COVID-19

3 familles nous ont signalé avoir contracté la COVID-19 pendant la période du confinement.

3 suspicions de contamination ont été signalées à l'école depuis la réouverture de l'école le 14 mai. Heureusement, les deux premiers tests ont été négatifs, le troisième est en cours.

A chaque suspicion, les services de l'Inspection académique et de la municipalité sont informés de la suspicion et du résultat du test.

Si un cas de contamination était confirmé, l'Inspection académique, en lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), prendrait les mesures nécessaires.

Actions de prévention

Trois étudiantes en médecine devaient intervenir dans le cadre du service sanitaire autour des thèmes du sommeil et des écrans dans le courant du mois de mai auprès des élèves de CM1/CM2 de notre école et de celle de Moigné. Ces interventions n'ont pas pu avoir lieu.

L'école a de nouveau fait part de sa volonté de bénéficier de ces interventions l'année prochaine. Nous devrions pouvoir en bénéficier et avons demandé d'avoir suffisamment de temps d'intervention pour que l'ensemble des classes de l'école puisse être concerné.

Une intervention de prévention et de sensibilisation autour du bruit était également prévue pour les classes de cycle 2 mais n' a pas pu avoir lieu. Elle sera reportée en 2020/2021 si cela est possible.

Exercice de PPMS risque technologique du 6 mars 2020

Un exercice de confinement « risque technologique » avec un scénario de pollution de l'air a été effectué le vendredi 6 mars. Il a montré des difficultés importantes de mise en sûreté des élèves et des personnels. L'étanchéité des portes et des fenêtres est particulièrement problématique, de même que l'accès par l'extérieur à la VMC pour couper le système de ventilation.

Un inventaire du matériel d'alerte (type d'alarme, radio) et de protection (scotch, serpillière, radio, eau, accès à la VMC, au gaz, aux WC) a été effectué. Un travail en coopération avec les services techniques de la municipalité et le service prévention de l'Inspection académique permettra de se mettre en conformité avec les exigences et les besoins en cas d'alerte de ce type pour pouvoir assurer une meilleure protection des personnes présentes dans l'enceinte scolaire.

Passage piétons dangereux

Concernant la sécurité du passage piétons situé face au bâtiment incendié, un signalement a été effectué par la directrice sur le site de Rennes Métropole. Pour le moment, la demande est en cours. La directrice informera le conseil d'école des évolutions qui pourront être proposées pour sécuriser davantage la circulation des élèves au niveau du passage piétons et de l'accès à l'école par le parking réservé aux personnels.

Les parents d'élèves signalent un autre passage piétons très dangereux devant l'école maternelle, au niveau du virage.

M. LESNE précise que la sécurité et l'organisation du stationnement seront revus dans le cadre du projet de reconstruction du nouveau bâtiment à l'emplacement de la cantine incendiée. Une observation et une étude permettront aux services de Rennes Métropole de trouver une solution définitive dans ce cadre. Concernant le passage piétons, une étude plus rapide devrait se dérouler pour trouver une solution à ce problème plus urgent.

● Présentation du budget 2020 : fonctionnement et investissement

Les dotations avaient été présentées lors du deuxième conseil d'école. Nous rappelons ici les montants alloués :

- au titre du budget de fonctionnement 11 943 € + 1204 € (pharmacie, achats de livres, abonnements ADSL), soit 13 147 €
- au titre du budget d'investissement 8 167€.

● Préparation de la rentrée 2020

Effectifs attendus en septembre

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
33	46	48	44	44	215

Pour rappel, 48 CM2 ont quitté l'école et seulement 33 CP devraient arriver à la rentrée.

L'avancée des programmes de construction des logements neufs dans le quartier de la Trémelière a été fortement impactée par la crise sanitaire du Coronavirus. Aucune nouvelle inscription n'a été effectuée pour le moment, hormis 1 élève de GS du secteur de La Gabillais et 1 élève de CE1 du secteur de Moigné suite à des déménagements dans le secteur du Clos Joury.

M. LESNE précise que les livraisons sont prévues tout au long de l'année avec une période privilégiée entre la fin de l'année 2020 et le début de l'année 2021. La mairie n'a pas les moyens de connaître avec précision la composition des familles qui vont emménager dans les nouveaux logements.

Cette année, nous avons accueilli 6 élèves en cours d'année mais 11 ont quitté l'école et 5 à 7 départs sont en suspens dans l'attente d'un déménagement ou d'une orientation.

Nous sommes très inquiets quant aux possibilités de réouverture de la 10ème classe à court ou moyen terme, même s'il est possible que des inscriptions soient bien sûr effectuées pendant l'été.

Nous nous interrogerons sur le changement de sectorisation intervenu en fin d'année 2019 d'une partie du secteur du centre-ville. Nous souhaitons être davantage associés à ces modifications de sectorisation pour pouvoir exprimer notre avis.

Les prévisions d'effectifs sont donc en nette baisse à la rentrée 2020, au regard des 234 élèves de cette année. La prévision actuelle de moyenne par classe d'un peu moins de 24 élèves par classe rend peu probable la réouverture de la 10ème classe.

M. LESNE indique que, suite à une audience auprès du directeur académique, la municipalité a obtenue la transformation de la fermeture définitive en fermeture conditionnelle et que la situation pourra être réétudiée à la rentrée de septembre en fonction des effectifs constatés.

Travaux à venir

Pendant l'été, des travaux seront effectués. La directrice les détaille.

Les éclairages halogènes de 3 classes du bâtiment 2 seront modifiés sur le modèle des modifications déjà réalisées dans la classe de M. Poislane.

Deux vidéo projecteurs interactifs (VPI) vont être installés dans deux classes du bâtiment 2. Ces installations vont nécessiter le remplacement des tableaux verts par des tableaux blancs.

Les lignes des terrains de sport de la cour seront retracées et certains marquages ajoutés pour faciliter l'entrée dans les classes du bâtiment 1 et ajouter des jeux de marelle.

Les meubles achetés grâce au budget d'investissement alloué cette année vont être montés (meubles de rangement et canapés de repos).

Des stores vont être installés dans le bureau de direction.

Une demande d'installation de dispositifs afin de réduire la diffusion de la chaleur dans le bâtiment 2 sera probablement effectuée l'année prochaine. En effet, les jours de fortes chaleur, les températures dans le couloir et les classes exposées au soleil l'après-midi sont particulièrement élevées.

La salle des maîtres va être réaménagée grâce à l'utilisation de la nouvelle salle de réunion en cours d'aménagement dans le forum du bâtiment 1.

L'installation de la fibre a été confirmée par M. TOUFFET suite à la confirmation de l'éligibilité des écoles à la fibre. Les travaux devraient être réalisés d'ici quelques mois.

M. LESNE et Mme SALMON confirment les travaux de démolition dans le courant de l'été et l'avancée du projet de reconstruction du bâtiment de restauration.

L'appel d'offre a été lancé. Les entreprises ont été retenues pour reconstruire un nouveau bâtiment qui regroupera une salle de restauration et des espaces partagés destinés à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs des « plus grands » élèves, les locaux des Perrières n'étant pas conçus pour l'accueil des grands en ALSH.

Ce projet, ainsi que celui de la construction d'une cuisine centrale à Moigné, devrait aboutir d'ici la fin de l'année 2021. Le projet de reconstruction de la cuisine centrale permettra de remettre en place une alimentation intégrant des aliments bio et/ ou la remise en place de circuits courts.

● Vote d'approbation de la mise en place du vote par correspondance dans le cadre des élections des représentants des parents d'élèves

Suite à la forte hausse de la participation enregistrée aux élections de représentants de parents d'élèves (76 % contre 55 % l'année précédente), les parents élus s'étaient déclarés favorables au projet d'évolution du mode de scrutin avec une organisation possible uniquement par correspondance.

Ce projet de nouvelle organisation des élections est soumis au vote. La directrice rappelle que la municipalité dispose d'une voix, de même que chaque parent titulaire et que chaque enseignant titulaire. Cette nouvelle organisation est adoptée à l'unanimité.



● Bilan de l'année de l'association des parents d'élèves

L'association de parents d'élèves précise que dans le contexte sanitaire, la fête des écoles a dû être annulée. Préalablement, la chasse aux œufs avait été annulée suite à la fermeture du bois de La Motte pour des raisons de sécurité et de risques de chute d'arbre. Ces annulations vont entraîner une suspension des subventions de l'APE pour l'année 2020/2021.

L'équipe enseignante indique que cette absence de subvention n'aura pas réellement d'incidence pour l'année prochaine car les sorties scolaires qui devaient être financées en partie par ces subventions ont toutes été annulées. Les sommes versées par l'APE seront donc utilisées pour les sorties scolaires de l'année prochaine, si celles-ci peuvent se dérouler normalement.

L'APE remercie la mairie d'avoir associée les parents aux discussions sur la mise en place du protocole sanitaire. Les parents remercient aussi Ghislaine Salmon, Marie Mahéo et l'équipe enseignante pour la mise en place de l'accueil des élèves. Ils se sont sentis rassurés. La Foire aux questions a été également très appréciée.

● Questions (aucune question n'a été transmise par les parents d'élèves)

Fin du conseil d'école à 19h20	Signature de la directrice, Mme Mahéo 	Signature de la secrétaire de séance, Mme Biteau 
--------------------------------	---	--